

CIRCUIT N°1013

Sainte Hélène du Lac / Les Mollettes

→ Ecole élémentaire de Laissaud

Transporteur : SAT

Communes	Points d'arrêts	Aller matin
SAINTE HELENE DU LAC	La Gare	8h15
	Le Galloux	8h17
	La Remarde	8h18
	La Croisette	8h20
	Le Pichat	8h21
	Le Pognient	8h22
	Chef-lieu	8h25
LES MOLLETES	Le Mollard	8h27
	Bourbière	8h31
	Les Granges	8h33
LAISSAUD	Ecole élémentaire	8H35

Communes	Points d'arrêts	Retour soir
LAISSAUD	Ecole élémentaire	16h45
LES MOLLETES	Les Granges	16h47
	Bourbière	16h49
	Le Mollard	16h53
SAINTE HELENE DU LAC	Chef-lieu	16h55
	Le Pognient	16h58
	Le Pichat	16h59
	La Croisette	17h00
	La Gare	17h03
	Le Galloux	17h05
	La Remarde	17h07

Les trajets du midi sont regroupés avec le circuit 1020

Communes	Points d'arrêts	Retour midi
LAISSAUD	Ecole élémentaire (dépose)	11h45
LES MOLLETES	Les Granges	11H48
	Ecole maternelle (prise en charge)	11H50
	Bourbière	11H52
	Le Mollard	11H55
	Ecole élémentaire (dépose et prise en charge)	12H00
SAINTE HELENE DU LAC	Ecole élémentaire (dépose et prise en charge)	12H00
	Le Pognient	12H02
	La Gare	12H05
	Le Galloux	12H07
	La Remarde	12H08
	La Croisette	12H10
	Le Pichat	12h11
	Le Mollard	12H16
LES MOLLETES	Bourbière	12H18
	Ecole Maternelle (dépose)	12H20

Communes	Points d'arrêts	Aller midi
SAINTE HELENE DU LAC	La Gare	13h05
	Le Galloux	13h07
	La Remarde	13h09
	La Croisette	13h11
	Le Pichat	13h12
	Le Pognient	13h17
LES MOLLETES	Ecole élémentaire (prise en charge)	13H20
	Le Mollard	13h25
	Bourbière	13h28
	Ecole maternelle (prise en charge)	13H30
	Les granges	13H32
LAISSAUD	Ecole élémentaire (dépose)	13H35
LES MOLLETES	Ecole maternelle (dépose)	13H40
	Bourbière	13H43
	Le Mollard	13H45
SAINTE HELENE DULAC	Ecole élémentaire (dépose)	13H50

* les horaires sont donnés à titre indicatif

MAI 30/07/2025

Horaires école de Laissaud : 8h40-11h40 / 13h40-16h40

Horaires école Les Mollettes : 8h45-11h45 / 13h45-16h45

Horaires école Saint Hélène du Lac : 8h55-11h55 / 13h55-16h55